

honorables amis disent: Prenez-vous y de cette manière-là et vous aurez notre concours. Cette façon d'agir constitue l'un des traits dominants du parti libéral; les honorables députés de la gauche croient qu'ils tiennent de Dieu le droit de gouverner le pays et ce droit ils l'invoquent, peu importe qu'ils occupent les banquettes ministérielles ou qu'ils siègent à votre gauche, monsieur l'Orateur. Par conséquent, lorsqu'ils sont rélégués sur les banquettes de l'opposition, les libéraux disent: Le seul moyen de vous assurer notre concours, c'est de gouverner le pays en suivant nos dictées; autrement, il n'y a rien à faire. En d'autres termes, mes honorables amis tiennent le langage suivant: Peu importe que nous occupions les banquettes ministérielles ou celles de l'opposition, nous continuerons à gouverner le pays ou vous vous passerez de notre concours; sinon, ne songez pas à la possibilité d'expédier les travaux de la Chambre dans un délai raisonnable et en suivant la procédure ordinaire.

Voilà l'attitude que prennent les honorables députés de la gauche. Or, la population canadienne et surtout les gens de l'Ouest n'oublieront pas de sitôt l'attitude de mes honorables amis lorsqu'ils disent au Gouvernement: En ce qui regarde l'adoption de cette mesure de secours, vous allez suivre nos dictées, ou bien il s'écoulera passablement de temps avant qu'elle ne devienne loi.

M. J. K. BLAIR (Wellington-Nord): Monsieur l'Orateur, au dire de l'honorable député qui vient de reprendre son siège le parti libéral croit au droit divin. J'incline à croire que c'est assez exact; cependant, je crois encore plus fermement au droit divin que représente le *vox populi, vox Dei*,—c'est-à-dire la voix du peuple, c'est la voix de Dieu. Nous avons foi dans le droit divin, mais il nous répugnerait de croire qu'il est l'apanage d'un particulier quel qu'il soit.

La question que nous avons à débattre n'est pas nouvelle. Elle a surgi à chaque siècle et dans tous les pays de l'univers. Il s'agit de savoir simplement qui aura la haute main sur le trésor public. A notre humble avis, les représentants du peuple ne devraient pas abandonner le contrôle du trésor public aux mains d'un seul homme. C'est déjà assez mal lorsque le parti conservateur pris dans l'ensemble assume l'administration des affaires publiques; ce serait bien pis encore s'il fallait remettre ce contrôle entre les mains d'un seul homme.

Les députés de la gauche sont prêts à voter immédiatement toute somme raisonnable dont le ministre fixera le chiffre; mais s'il fallait lui abandonner le contrôle absolu des deniers publics de manière que le premier ministre (M. Bennett) ait l'autorisation d'utiliser ces fonds à son gré, nous ne serions plus des libé-

raux et c'est là une doctrine qui ne cadre guère avec la constitution britannique.

Je ne puis m'expliquer comment il se fait qu'un homme ose réclamer l'exercice d'une pareille prérogative. Pouvez-vous concevoir, monsieur l'Orateur, qu'un arrondissement scolaire, un township ou n'importe quelle association régulièrement constituée dise à un homme: Voilà; prenez possession de ces fonds que nous avons votés et dépensez-les à votre gré. Quoique le Gouvernement ait le pouvoir, c'est incontestable, de faire adopter cette loi par la Chambre, sous prétexte qu'il s'agit d'une mesure d'urgence, nous faillirions à notre devoir si nous laissions sanctionner cette loi sans protester avec toute l'énergie dont nous sommes capables. Si nous agissions autrement, nous ne nous rendrions pas justice à nous-mêmes; nous ne serions pas fidèles à la constitution britannique, ni aux traditions canadiennes ni à toutes ces choses pour lesquelles nos ancêtres ont lutté; en vérité, nous serions traîtres envers les circonscriptions qui nous ont envoyés ici pour les représenter et nous léguerions à la postérité un nom couvert d'ignominie.

Nous avons assez souvent observé au Canada que l'on est parfois enclin à dépouiller les contribuables du contrôle qu'ils ont le droit d'exercer sur les dépenses publiques. Cette tendance se manifeste dans les arrondissements scolaires, dans les townships et dans les comtés; nous l'avons remarqué depuis quelques années dans les districts d'où nous venons. Pour moi, cet état d'âme est d'essence conservatrice et maintenant, je sais la source d'où il provient. C'est parce que ici même, à Ottawa, nous avons un premier ministre qui désire se voir assigner ce rôle dominateur que comporte le contrôle absolu des deniers publics. En réalité, voici le langage qu'il tient: Vous n'êtes que les représentants du peuple; remettez-moi les clefs du trésor public.

Coincidence assez curieuse, monsieur l'Orateur, nous voilà justement arrivés aux ides de mars. César était un homme d'une puissance cérébrale exceptionnelle; il fut peut-être le cerveau le plus puissant de son temps, en Europe. Sa tête était tellement grosse qu'il n'a pu naître suivant les voies naturelles. Il devint dictateur à Rome et les politiciens, soupçonnant qu'il finirait par acquérir le suprême contrôle sur l'Etat, le firent assassiner le 15 mars. Les gouverneurs romains redoutaient que César ne vint à se rendre maître absolu du trésor, mais César était peut-être doué de qualités qui le désignaient pour une charge de cette importance. Les temples étaient remplis de ses statues et partout où il allait, le peuple le couvrait de lauriers. Ses triomphes militaires ne se comp-